



PAIE ET CHARGES SOCIALES

L'objectif principal de cette formation est de permettre aux participants de maîtriser les différents aspects de la gestion de la paie, depuis l'identification des rubriques du bulletin de paie jusqu'à l'établissement des soldes de tout compte.

Fondamental Présentiel À distance 3 jours

Prix : 1990 € HT

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les différents aspects de la gestion de la paie

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Pour qui :

- Assistants/Gestionnaires paie

Prérequis :

- Aucun

PROGRAMME

Contenu (progression pédagogique) :

1. Identifier les diverses rubriques du bulletin de paie

- Compréhension de sa structure, sa portée juridique, ses nouvelles obligations de mention, ses mentions interdites
- Exercice pratique (reconstitution d'un bulletin de paie)

2. Recenser les diverses composantes de la paie

- Connaissance du principe de la mensualisation du salaire
- Respecter les minima conventionnels et le SMIC
- Identification des principales primes et indemnités : différenciation entre les éléments légaux et conventionnels, les éléments soumis ou non
- Comprendre les avantages en nature et les remboursements de frais
- Exercice pratique

3. Élaborer un bulletin de paie et calculer les cotisations sociales obligatoires

- Les tranches, les bases et les proratas de plafond.
- Les cotisations Urssaf, chômage, retraite complémentaire, prévoyance complémentaire...
- Calcul du salaire brut et net en passant par la retenue à la source.

- Exercice pratique

4. Gérer les absences dans le bulletin de paie

- Calcul des retenues pour absence selon différentes méthodes : jours ouvrés, ouvrables, calendaires.
- Approfondissement des règles relatives aux congés payés :
- Impact des absences sur l'acquisition, congés de fractionnement ;
- Calcul de l'indemnisation (1/10e ou maintien).
- Indemnisation de la maladie, l'accident de travail, la maternité :
- Calcul des IJSS, principe de la subrogation.
- Exercice pratique

5. Élaborer un document de solde de tout compte

- Liste et calcul des indemnités spécifiques à verser en cas de rupture
- Connaissance du régime fiscal et social des indemnités
- Fourniture des documents liés au départ
- Exercice pratique